

Le conseil municipal de Lons, légalement convoqué, s'est réuni le jeudi 5 février 2026 à 18 h, à l'Hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de son Maire, Nicolas PATRIARCHE.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient Présents : MM THIEUX MORA Florence, MOUSIS Didier, VILLEDIEU Arnaud, GERMAIN Eric, SIMON Lydie (arrivée à 18 heures 10), DO COUTO Carlos, PANSIER-SOUCAZE Hélène, ARBERET Jean-Marc, SARTHOU Gérard, BIASON Catherine, ZINT Murielle, BLEAU VERDIER Nathalie, CHAGOT Raymond, MÉSSÉGUÉ Martine, BLANC Stéphane, GUIET Hervé, LEPREUX Stéphane, RODRIGUEZ Karine, POIREL Isabelle, MIEYAA Xavier, MAZILIÉ Eve, BOURDET Eric, GARCIA Patricia, FOUQUET Franck, BENETEAU Valérie, BARREIX Etienne

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :

- Madame HORROD Vanessa a donné procuration à Madame THIEUX MORA Florence
- Madame DALEAS Annie a donné procuration à Monsieur DO COUTO Carlos
- Monsieur CATALOGNE Cyril a donné procuration à Monsieur Nicolas PATRIARCHE, maire
- Monsieur BELLOCQ Rémi a donné procuration à Monsieur ARBERET Jean-Marc
- Madame SFALI Rizelaine a donné procuration à Madame MAZILIÉ Eve
- Monsieur BONNET Pascal a donné procuration à Monsieur BOURDET Eric

Secrétaire de séance : Florence THIEUX MORA

Ordre du jour de la séance :

Avis sur le précédent compte-rendu de séance

- 1- Orientations budgétaires 2026
- 2- Mise en souterrain de réseaux au Bourg
- 3- Dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026
- 4- Projet de nouvelle salle de sport : attribution de deux marchés publics
- 5- Organisation des transports scolaires : convention avec le Syndicat des mobilités
- 6- Élections municipales : utilisation de la photothèque communale par les candidats
- 7- Espace James CHAMBAUD : accueil d'une résidence d'artistes
- 8- Espace James CHAMBAUD : accueil des jeunes musicales de France
- 9- Espace James CHAMBAUD : organisation d'un concert "infiltré" en février 2027
- 10- Création d'un emploi de MNS à Aqualons
- 11- Élections municipales : recrutement d'agents pour la mise sous pli de la propagande électorale

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

1- Débat sur les orientations budgétaires 2026

Monsieur le Maire donne la parole à madame THIEUX-MORA, adjointe aux Finances, qui rappelle au préalable que dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat en conseil municipal est consacré aux orientations générales du budget de la commune dans les dix semaines qui précèdent l'examen de ce budget.

A cette fin, elle présente dans un premier temps le compte administratif prévisionnel de l'année 2025. Concernant la section de fonctionnement, l'année 2025 se caractérise par des recettes qui restent dynamiques ; tant les recettes des services que les recettes fiscales et droits de mutation. En dépenses, les charges de fonctionnement 2025 sont très contenues, tant celles de personnel que les dépenses courantes. Concernant la section d'investissement, les dépenses ont porté notamment sur les installations sportives et le cadre de vie. Pour financer ces investissements, la commune a souscrit un emprunt et perçu diverses dotations et taxes. Madame THIEUX-MORA en profite pour pointer la chute importante du produit de taxe d'aménagement au niveau national depuis une réforme de 2022. Elle rappelle enfin que Lons reste une commune très peu endettée.

Dans un second temps, madame THIEUX-MORA aborde les choix et orientations budgétaires pour 2026. En fonctionnement, elle annonce notamment la non augmentation des taux d'imposition pour la 17^{ième} année consécutive, la poursuite de la maîtrise des dépenses de personnel et une baisse des charges à caractère général. En ce qui concerne les investissements, elle annonce des dépenses de plus de 6 millions d'euros avec la construction de l'école Perrot et de la nouvelle salle de sports mais aussi des études préalables à 3 importants projets qui seraient réalisés en 2027 : la réalisation d'un ou plusieurs terrains synthétiques de football, l'aménagement des abords de l'école Perrot, l'extension de la salle Jean-rené Bellocq pour la création d'un pôle sportif « raquettes ». De même, une enveloppe de 250 000 euros est envisagée pour l'acquisition de terrains boisés, et notamment au Lanot du Castet.

Dans un dernier temps, madame THIEUX-MORA présente une prospective budgétaire 2026-2029 intégrant différentes hypothèses telles que le gel des taux d'imposition, une augmentation annuelle des charges de personnel de 2%, une enveloppe d'investissements, ... Madame THIEUX-MORA indique que cette prospective révèle que la situation de la commune resterait satisfaisante et avec un ratio de désendettement en fin de période de moins de 5 ans. Elle précise néanmoins que ce scénario prospectif reste conditionné à la maîtrise des charges de fonctionnement et au maintien de nos ressources fiscales.

Monsieur le Maire ouvre le débat.

Monsieur BOURDET note que la commune a désormais besoin de recourir à l'emprunt pour financer ses projets. Il en conclut que la situation financière de la commune se dégrade. Il explique avant tout cette dégradation par les ponctions financières de l'État mais aussi par des « choix politiques » locaux comme « l'entêtement » de la commune dans la procédure d'expropriation pour acquérir les terrains nécessaires à la future école Perrot. Pour autant, il se félicite de ce projet d'école qui assure t-il sera un « très beau projet ». Il rappelle avoir porté lui aussi dans sa campagne électorale de 2020 un projet de nouvelle école Perrot. De même, il se félicite de la construction de la salle de sport qu'il rappelle avoir porté en 2020.

Il revient sur la prospective en estimant que la commune a « mangé son pain blanc » ces dernières années et qu'elle dispose désormais d'une capacité moindre d'investissements, à fortiori si l'État continue à mettre à contribution les collectivités territoriales dans la résorption du déficit public.

Monsieur le Maire reprend les éléments forts de ces orientations budgétaires : l'école Perrot, la nouvelle salle de sport, les 3 études préparatoires d'importants projets, les achats de terrains. Il en profite pour indiquer que la commune n'a jamais autant acheté de foncier que durant ce

mandat. Il ajoute que Lons dispose de la plus grande canopée du « tissu urbain constitué » (TUC) de l'agglomération. Il salue aussi la maîtrise des dépenses de personnel et la baisse des charges à caractère général, qu'il met à l'actif notamment des travaux d'amélioration énergétique dans différents bâtiments. Il affirme que peu de communes urbaines dans le département peuvent afficher un taux d'endettement aussi bas, 17 années sans hausse d'impôt et un niveau d'équipements aussi conséquent. Il se félicite aussi de la politique tarifaire de la commune qui permet au plus grand nombre d'accéder à tous les services. Il ne conteste pas l'augmentation prévisionnelle de l'endettement ces prochaines années mais il dément toute idée de dégradation financière, justifiant le recours à l'emprunt pour des investissements de long terme tels qu'une école ou une salle de sports. Il précise que le ratio de désendettement serait porté en 2029 à moins de cinq ans, ce qui reste selon lui très acceptable. Il se dit raisonnablement serein pour l'avenir des finances de la commune de Lons. Il précise que la prospective s'arrête à 2029 mais que d'autres projets pourront être engagés jusqu'au terme du mandat prochain en 2032 ou 2033. Concernant l'école Perrot, il réfute un quelconque « entêtement » et évoque au contraire une approche pragmatique et réaliste en décidant d'adapter le projet initial pour éviter de longues batailles judiciaires et concrétiser le projet au nom du seul intérêt des enfants et de la commune. Concernant la nouvelle salle de sport, il rappelle au préalable que le projet initial d'extension de la salle Bellocq avait été suspendu au regard des estimatifs prévisionnels de l'époque, en pleine période inflationniste. Suite à cette décision, il a été décidé de construire dans un premier temps une nouvelle salle près du Complexe pour y rapatrier les matchs de volley et de basket de la salle Bellocq puis de dédier dans un second temps cette dernière aux sports de raquettes. Il se félicite de ces projets travaillés avec les clubs sportifs et de la plus value dans les créneaux d'utilisation.

Monsieur BOURDET réaffirme que la prospective présentée prévoit moins d'investissements que par le passé.

Monsieur le Maire répond que la prospective ne couvre pas tout le mandat et qu'elle est bâtie sur des hypothèses très prudentes.

Il est pris acte de ce débat des orientations budgétaires.

2- Travaux de mise en souterrain de réseaux rues du souvenir, Rebèque et des Peupliers par Territoire d'Énergie

Monsieur le Maire qualifie ces travaux de belle et importante opération d'embellissement pour cette entrée de Bourg.

Adopté à l'unanimité.

3- Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2026

Adopté à l'unanimité.

4- Attribution de marchés n°9 et 10 dans le cadre de l'opération de construction d'une salle des sports au complexe sportif du moulin

Monsieur le Maire annonce que l'attribution de ces 2 lots porte le montant des travaux de l'opération à 1 476 744 € HT, pour une estimation APD de 1 622 000 € HT.

Adopté à l'unanimité

5- Renouvellement de la convention de délégation de l'organisation des transports scolaires sur le territoire de la commune avec le syndicat mixte Pau Béarn Mobilités pour la période 2025-2028

Monsieur le Maire rappelle que Lons est l'une des rares communes de l'agglomération à offrir un service gratuit et quotidien de ramassage scolaire. Il ajoute les transports gratuits organisés après l'école vers les écoles de musique et de théâtre, les complexes sportifs et ALSH.

Monsieur BOURDET souhaite connaître le nombre d'enfants concernés par cette participation du syndicat.

Il lui est répondu entre 15 et 20 enfants étant précisé que seuls sont concernés les enfants résidant au-delà d'une certaine distance avec l'école.

Adopté à l'unanimité

6- Modalités d'utilisation de la photothèque municipale par les candidats aux élections municipales 2026

Adopté à l'unanimité

7- Accueil d'une résidence d'artistes à l'Espace James CHAMBAUD

Adopté à l'unanimité

8- Mise à disposition ponctuel de l'Espace James CHAMBAUD au profit de JMFrance en Béarn

Adopté à l'unanimité

9- Tarification d'un concert "Infiltrés" à l'espace James CHAMBAUD en février 2027

Adopté à l'unanimité

10- Création d'un emploi d'éducateur des activités physiques et sportives, chef de bassin adjoint à Aqualons

Monsieur BOURDET en profite pour relayer les difficultés que certains usagers du dernier cours du soir auraient pour quitter à temps la piscine.

Monsieur le Maire répond ne pas avoir eu connaissance d'un tel problème mais qu'il fera un point avec le directeur de la piscine.

Adopté à l'unanimité

11- Création de 16 emplois contractuels pour la mise sous pli de la propagande électorale à l'occasion des élections municipales de mars 2026

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant clos, Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 05.

La secrétaire,



Florence THIEUX MORA

Le Maire,
Président de séance,



Nicolas PATRIARCHE